



## 6. ERES – Epuration des eaux de la région d’Estavayer-Le-Lac

### Octroi d’un crédit d’investissement de CHF 70’000.00 TTC pour le changement des moteurs des vis de relevage

#### Introduction

Les moteurs des vis de relevage datent de plus de 30 ans et sont de gros consommateurs d’énergie, de plus ils fonctionnent avec un système de démarrage étoile-triangle, qui provoque des à-coups.

La Step doit, selon la loi, modifier et mettre à niveau ses installations électriques afin de faire des économies d’énergie. Le 15 septembre 2016, le comité de l’ERES a validé le rapport de GrennWatt (EcoScan) qui l’engage à mettre en œuvre toutes les mesures rentables. Ce changement de moteurs est une de ces mesures.

#### Description du projet

Les nouveaux moteurs IE3 seront installés. De plus il faut également adapter la commande et installer des démarreurs électroniques afin d’éviter les à coup de démarrage.

#### Devis général des travaux

Le devis des travaux se présente comme suit :

Fournitures moteurs et démarreurs	CHF	15'000.00
Prestations	CHF	36'000.00
Adaptation des process	CHF	9'000.00
Divers et imprévus	CHF	5'000.00
Total	CHF	65'000.00
TVA 8 % arrondie	CHF	5'000.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>70'000.00</b>

## Programme de réalisation

Suite à l'approbation du crédit d'investissement par l'Assemblée générale de l'ERES, la part de chaque commune doit être votée en Assemblée communale/Conseil général. L'ERES se recommande auprès de chaque commune pour que cette présentation soit faite dans les plus brefs délais afin de pouvoir démarrer les travaux le plus rapidement possible.

## Conclusion et répartition

La clé de répartition des investissements sur le traitement primaire est applicable. Les montants à charge des communes sont les suivants :

<b>Cheyres - Châbles</b>	<b>16.076%</b>	<b>CHF</b>	<b>11'253.20</b>
Châtillon	1.910%	CHF	1'337.00
Estavayer	75.077%	CHF	52'553.90
Lully	6.937%	CHF	4'855.90
TOTAL TTC		<u>CHF</u>	<u>70'000.00</u>

**Le Conseil communal vous demande d'accorder le crédit de 11'253.20, participation de la Commune de Cheyres-Châbles à l'investissement de l'ERES de CHF 70'000.00 TTC pour le changement des moteurs des vis de relevage.**

**Octroi d’un crédit d’investissement de CHF 80’000.00 TTC pour la modification du système de communication avec les stations de pompages**

---

**Introduction**

Les communications avec les STAPs (stations de pompage de Forel 1 et 2, Autavaux, la Corbière, Murist et Cheyres), alarmes, divers relevés journaliers et diverses informations se font actuellement via un système de modem avec une ligne analogique et sur appel. Swisscom a annoncé la fin des lignes analogiques pour la fin de cette année, ce qui nécessite de la part de l’ERES une modification du système de communication. L’ERES doit s’adapter avant cette échéance.

**Description du projet**

Il est proposé de changer le principe de communication en passant par une connexion GSM et un abonnement DataS, abonnement qui permet un transfert des données en continu. Pour ce faire l’ERES doit changer les automates des stations, les appareils actuels sont d’une trop vieille génération. Ce changement permettra d’avoir une connexion permanente avec les STAPs et supprime les frais de communication.

**Devis général des travaux**

Le devis des travaux se présente comme suit :

Automates et matériels divers	CHF	20'000.00
Montage et mise en service	CHF	50'000.00
Divers et imprévus	CHF	4'000.00
Total	CHF	74'000.00
TVA 8 % arrondie	CHF	6'000.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>80'000.00</b>

**Programme de réalisation**

Suite à l’approbation du crédit d’investissement par l’Assemblée générale de l’ERES, la part de chaque commune doit être votée en Assemblée communale/Conseil général. L’ERES se recommande auprès de chaque commune pour que cette présentation soit faite dans les plus brefs délais afin de pouvoir démarrer les travaux le plus rapidement possible.

## Conclusion et répartition

La clé de répartition des investissements sur le traitement primaire est applicable. Les montants à charge des communes sont les suivants :

<b>Cheyres - Châbles</b>	<b>16.076%</b>	<b>CHF</b>	<b>12'860.80</b>
Châtillon	1.910%	CHF	1'528.00
Estavayer	75.077%	CHF	60'061.60
Lully	6.937%	CHF	5'549.60
TOTAL TTC		<u>CHF</u>	<u>80'000.00</u>

**Le Conseil communal vous demande d'accorder le crédit de 12'860.80, participation de la Commune de Cheyres-Châbles à l'investissement de l'ERES de CHF 80'000.00 TTC pour la modification du système de communication avec les stations de pompages.**

## **Octroi d'un crédit d'investissement de CHF 320'000.00 TTC pour le remplacement de la première table d'égouttage**

---

### **Introduction**

La STEP épure ses eaux usées au moyen d'une biologie en 2 étapes : la 1<sup>ère</sup> étape est constituée d'un lit bactérien et la 2<sup>ème</sup> étape d'une biologie à boues activées. Les boues en excès qui en résultent doivent être épaissies afin de diminuer leur volume avant d'être traitées en digestion.

À ce jour, deux installations sont en fonction. La première table d'égouttage a été mise en place il y a 20 ans et montre des signes de faiblesse depuis un certain temps déjà. Il est donc proposé de changer cette machine car, en cas de panne ou de révision d'une machine, une partie des boues en excès ne pourrait pas être épaissie et devrait être recirculée en tête de STEP où l'efficacité de l'épaississement est sensiblement moindre. Il en résulterait des problèmes d'exploitation de la filière de digestion des boues.

### **Description du projet**

Remplacement de la première table d'égouttage par une nouvelle, identique à celle qui vient d'être installée il y a 3 ans.

### **Devis général des travaux**

Le devis des travaux se présente comme suit :

1 Equipement électro-mécanique	CHF	195'000.00
2 Installations électriques et commande	CHF	70'000.00
3 Travaux divers (maçonnerie)	CHF	6'000.00
4 Honoraires d'ingénieurs	CHF	21'000.00
5 Divers et imprévus	CHF	4'000.00
Total	CHF	296'000.00
TVA 8 % arrondie	CHF	24'000.00
<b>TOTAL TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>320'000.00</b>

## Programme de réalisation

Suite à l'approbation du crédit d'investissement par l'Assemblée générale de l'ERES, la part de chaque commune devra être votée en Assemblée communale/Conseil général. L'ERES se recommande auprès de chaque commune pour que cette présentation soit faite dans les plus brefs délais afin de pouvoir démarrer les travaux le plus rapidement possible.

## Conclusion et répartition

La clé de répartition des investissements traitement des boues avant digestion est applicable. Les montants à charge des Communes sont les suivants :

<b>Cheyres - Châbles</b>	<b>4.216%</b>	<b>CHF</b>	<b>13'491.20</b>
Châtillon	0.501%	CHF	1'603.20
Estavayer	93.464%	CHF	299'084.80
Lully	1.819%	CHF	5'820.80
TOTAL TTC		<u>CHF</u>	<u>320'000.00</u>

**Le Conseil communal vous demande d'accorder le crédit de 13'491.20, participation de la Commune de Cheyres-Châbles à l'investissement de l'ERES de CHF 320'000.00 TTC pour le remplacement de la première table d'épouttage.**

**En conséquence, prenant en compte les 3 objets soumis aux communes par le Comité de direction de l'ERES et validés par son assemblée, le Conseil communal de Cheyres-Châbles vous demande d'accorder le crédit global de CHF 37'605.20, participation de la Commune de Cheyres-Châbles à ces investissements 2017 de l'ERES.**

Cheyres-Châbles, mai 2017  
*Dominique Rosset Blanc*  
*Conseillère communale*